



Avis d'Appel Public à la Concurrence

Fournitures (Marchés publics industriels)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Université de Corse.

Correspondant : M. le président de l'université de Corse, pôle de la Commande Publique 22 avenue Jean Nicoli, 20250 Corte, tél. : 04-95-45-01-99, télécopieur : 04-95-45-06-73,

courriel : marchepublic@univ-corse.fr, adresse internet : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klekoon.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.

Objet du marché : Remise en service d'un concentrateur solaire à lames orientables.

Type de marché de fournitures : achat.

CPV - Objet principal : 09332000.

Lieu de livraison : Vignola (Ajaccio).

Code NUTS : FR832.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

le présent marché a pour objectif premier la remise en service et le perfectionnement d'un système ayant pour fonction de concentrer le rayonnement solaire sur une chaudière à l'aide de miroirs placés sur des lames orientables

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.

Le présent avis correspond à un avis périodique indicatif constituant une mise en concurrence.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 5 mois à compter de la notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

1. Garanties professionnelles et financières suffisantes.
2. Garanties techniques suffisantes.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- lettre de candidature (Dc1 disponible sur http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc1.rtf)

- déclaration du candidat (Dc2 disponible sur http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc2.rtf);

- documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché : attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 45 %;
- valeur technique : 45 %;
- service après-vente : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 6 mai 2011, à 16h00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Obtention du DCE ou des renseignements administratifs et techniques: gratuitement sur www.univ-corse.fr ou sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Ou encore sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 45 06 73 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception postal à l'université de Corse - pôle de la commande publique - 22 av Jean Nicoli - 20 250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15 avril 2011.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia chemin Montepiano, 20407 Bastia.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").